



Stages National JEUNE CHASSEUR - 3 jours

1. **CALENDRIER 2008** : du 27 au 30 octobre 2008
2. **LIEU DE RENDEZ-VOUS** : Le lundi 27 octobre à 8H00 à ECOLE devant la maison faune-flore.
3. **DÉROULEMENT**

Jour	Horaire	Thème
Lundi	8h00 - 8h30	Accueil et présentation du stage
	8h30-13h00	Reconnaissance et biologie des espèces (Chamois, Mouflon, Chevreuil, Cerf, Sanglier) 1- observer chamois mouflons chevreuil 2- s'entraîner à l'utilisation de la longue vue 3- apprendre les clefs de détermination des sexe et âge des individus de chaque espèce 4- apprendre à estimer les distances (animaux en situation ou silhouettes 5- aborder le thème des études et recherches par des exercices de lecture de colliers (animaux marqués ou colliers placés à distance)
	13h00-14h00	Pic-nic sur le terrain
	14h30-18 h00	Législation et organisation de la chasse 1- révision sur les principales législations de chasse (dispositif de marquage, période de chasse, chasse en temps de neige,...) 2- La définition du plan de chasse (minimum, maximum,...) ; 3- Organisation de la chasse (Le GIC des Bauges, les ACCA, les fédérations des chasseurs,...) 4- comment et avec quoi chassent les chasseurs locaux : matériel de chasse, jumelles, lunettes, calibres, sac, crampons, etc...
Mardi	8h00-10h00	L'équilibre agro-sylvo-cynégétique 1- apprendre à reconnaître sapin, épicéa, hêtre, frêne, érable 2- une futaie un taillis un recépage une coupe d'éclaircie : qu'est ce que c'est ? 3- observation de traces d'abrouissement : déterminer les auteurs 4- le martelage comment on fait à quoi ça sert 5- l'aulne vert et les alpages conflits entre la pelouse alpine et la broussaille
	10h00-12h00	Recherche au sang 1- Comprendre la technique et l'utilité de la recherche au sang 2- Les différents tirs 3 - Le balisage d'un animal blessé
	12h00-13h00	Repas sur le terrain
	13h00-16h00	Armement et Balistique 1- apprendre à charger et décharge une arme 2- apprendre à connaître les principaux type de munitions et calibres 3- apprendre la balistique interne et externe 4- apprendre à épauler avec une carabine à lunette 5- tirer sur cible
	16h00-18h00	Visite de la maison faune-flore Découverte des richesses floristiques et faunistiques de la réserve et du parc naturel régional du massif des Bauges
Mercredi	6h00-13h00	Sortie Chasse à l'approche 1- faire découvrir le secteur de tir 2- observer et approcher des animaux, chercher à les identifier 3- prélever un chamois, un mouflon, un chevreuil ou un sanglier 4- apprendre à éviscérer l'animal et à placer le bracelet
	13h00-14h00	Repas au chalet de Coutarce
	14h00-16h00	analyse du tableau de chasse 1- apprendre à peser avec précision (tare, double pesée) 2- assister à une éviscération dans les règles de l'art 3- apprendre à dater l'âge des chamois par les cornes des chevreuils et des mouflons par les dents 4- apprendre à remplir une fiche d'analyse tableau de chasse
	16h00-17h00	Bilan du stage et dépouillement des résultats

A la fin de chaque module un contrôle des connaissances sera effectué

4. CRITERES DE TIR

Au cours des stages jeune, il est théoriquement possible de prélever 2 animaux parmi les espèces suivantes : chamois (femelle, éterlou ou chevrau), chevreuil (coté Haute-Savoie seulement), mouflon (femelle uniquement) et sanglier (tous animaux sauf laie suitée.)

5. VENAISON ET TROPHÉES

La venaison et les trophées appartiennent au stagiaire.

6. CONDITIONS

Etre titulaire du permis de chasser depuis moins de 5 ans. Premier permis.

7. Tarif 2008: forfait 250 €

Le tarif du stage inclut, la formation, l'encadrement, le permis temporaire, l'hébergement en pension complète ainsi que la venaison et le trophée.

Le tarif ne comprend pas : Le transfert du domicile à Ecole, l'assurance (obligatoire).

REGLEMENT DE L'EXERCICE DE LA CHASSE STAGES DE CHASSE Réserve nationale de chasse et de faune sauvage des Bauges

1. ÉQUIPEMENT - CONDITION PHYSIQUE

Le stage se déroule dans un contexte montagnard de terrain pentu, sous un climat parfois très rude, qui nécessite **une bonne forme physique et un équipement adapté.**

Vous devrez à ce titre être muni **obligatoirement** : de jumelles, d'un sac à dos de 60 litres minimum (prêt possible), de **chaussures de montagne permettant la marche sur un terrain pentu**, de vêtements de pluie chauds, d'une lampe torche et si possible de crampons à herbe (*4 ou 6 pointes*).

2. PERMIS - ASSURANCE

Vous devrez être en possession d'un permis de chasser à validation nationale ou départementale Savoie ou Haute-Savoie, pour la période cynégétique en cours, muni du timbre "grand gibier" ainsi que d'une assurance en cours de validité.

3. ARMEMENT

Les armes utilisées devront être conformes à la législation française en vigueur : Arme à canon rayé obligatoire avec lunette de visée, calibre supérieur ou égal à 6 mm. Votre arme devra être sérieusement réglée, vous aurez toutefois la possibilité d'affiner le réglage durant le stage.

4. TIRS et cas de non réussite

Au cours des chasses à l'approche, les stagiaires seront accompagnés chacun par un agent ONCFS ou ONF ou du GIC. Le guide de chasse aidera à réaliser l'approche, c'est lui qui donnera au chasseur l'autorisation de tirer.

Accessoirement, le guide peut imposer le tir d'un animal blessé, malade ou à prélever pour des raisons impérieuses. Dans ce cas, le chasseur ne sera pas tenu d'acquitter la taxe correspondante s'il ne désire pas s'approprier l'animal (pour les stages découvertes).

Les prélèvements possibles sont décrits dans chaque programme de stage.

En aucun cas, la Réserve ne garantira au stagiaire une réalisation minima d'animaux. Chaque stagiaire reste donc responsable de la réussite de ses tirs. Aucune réduction de prix ne sera consentie si les réalisations du stagiaire sont inférieures au maximum possible.

5. PRELEVEMENTS SCIENTIFIQUES : Pour des besoins de travaux de recherches conduits dans la réserve, des prélèvements à but scientifique pourront être effectués sur l'animal tiré.

7. ANIMAUX MARQUES : Certains animaux de la réserve sont marqués par un collier de couleur ou par un collier GPS. Sauf directive contraire du guide de chasse, le tir de ces animaux est interdit.

8. RECHERCHE AU SANG

En cas d'animal blessé, la réserve fera appel à l'U.N.U.C.R. pour effectuer une recherche à l'aide d'un chien de sang. Le chasseur pourra participer à cette recherche s'il le souhaite.

9. PORTAGE : Le chasseur assure le portage des animaux prélevés.

10. CHIENS Les chiens ne sont pas acceptés sur le terrain.

11. CHEVREUIL : Le chevreuil ne pourra être chassé sur le coté Savoie de la réserve.